



Cabinet de la ministre

Paris, le mercredi 26 janvier 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET et Thierry MARIANI mobilisent plus d'un milliard d'euros pour les transports collectifs en Ile-de-France

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et Thierry MARIANI, secrétaire d'Etat chargé des Transports, annoncent la mobilisation de plus d'un milliard¹ entre 2010 et 2013 pour engager des actions d'urgence dédiées à la modernisation des transports collectifs en Ile-de-France. Cet engagement fort de l'Etat est un des éléments centraux de l'accord d'ensemble avec la Région sur le Grand Paris.

Pour répondre à court terme aux difficultés que subissent de nombreux Franciliens dans leurs trajets quotidiens, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET et Thierry MARIANI ont mandaté le Préfet de région pour négocier un contrat particulier avec la Région allant jusqu'en 2013 qui renforce le soutien de l'Etat au développement des transports collectifs.

Ce contrat porte sur les opérations les plus urgentes, notamment :

- Le prolongement d'Eole à l'ouest de La Défense, qui permettra de relier la gare Haussmann-Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie, en passant par le secteur de La Défense. Il facilitera les déplacements domicile-travail entre l'est et l'ouest de l'Ile-de-France. L'objectif est de remédier à la saturation du RER A et de délester le tronçon Gare du Nord-Châtelet-Les Halles sur les RER B et D.
- La réalisation des schémas directeurs des RER C et D, qui prévoient des aménagements d'infrastructures et des offres nouvelles de desserte, pour améliorer la qualité globale du service, en particulier la fréquence et la régularité des trains.

L'Etat pourra également apporter une participation financière au prolongement du tramway T3 entre la porte d'Asnières et la porte de la Chapelle, ainsi qu'aux premières études sur la tangentielle est et sur la réalisation d'un transport en commun en site propre (TCSP) sur la RN20 entre Massy et Arpajon.

¹ 1,084 milliard.

Ce montant prévoit que l'ensemble des actions programmées dans le cadre du contrat de projets Etat/Région et de la Dynamique Espoir Banlieues, sera engagé d'ici 2013. Au final, ce sont bien tous les modes de transports collectifs qui seront combinés pour s'adapter aux besoins spécifiques des différents territoires franciliens : modernisation des lignes de RER, tram-train Massy-Evry, tangentielle nord², prolongement de lignes de métros, création de lignes de tramway et de bus à haut niveau de service.

Les ministres veilleront à ce que la conclusion de ce contrat particulier offre toutes les garanties de mise en œuvre rapide des projets et consolide la collaboration entre l'Etat et la Région.

² Nouvelle ligne Transilien SNCF qui reliera à terme Sartrouville (Yvelines) à Noisy-le-Sec (Seine Saint-Denis), soit 28 kilomètres à travers trois départements (78, 95, 93). Son tracé empruntera des voies nouvelles accolées à la ligne de fret existante « Grande Ceinture ».

Contacts presse :

Cabinet de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET
Cabinet de Thierry MARIANI

01 40 81 72 36
01 40 81 55 57
